

209C1153
FR0000130692-FS0521

1^{er} septembre 2009

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

CHARGEURS

(Euronext Paris)

1 - Par courrier reçu le 28 août 2009, complété par un courrier reçu le 31 août, la société Harris Associates L.P. (1) (Two North LaSalle Street, Suite 500, Chicago, Illinois 60602, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et clients, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 11 mai 2006, le seuil de 10% des droits de vote de la société CHARGEURS et détenir à cette date, pour le compte desdits fonds et clients, 1 090 759 actions CHARGEURS représentant autant de droits de vote, soit 10,77% du capital et des 10,18% droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'une réduction du nombre total de droits de vote de la société CHARGEURS.

Par ailleurs, il est rappelé que le déclarant détenait au 21 août 2009, 927 259 actions CHARGEURS représentant autant de droits de vote, soit 8,94% du capital et 8,85% des droits de vote de cette société (3).

2 - Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« [...] Les intentions d'Harris concernant CHARGEURS sont uniquement des objectifs d'investissement. Harris agit seule et pourrait acquérir des actions supplémentaires dans le futur. Actuellement, Harris n'a pas l'intention d'acquérir un pourcentage de contrôle dans la société et n'a pas l'intention de demander de postes d'administrateurs pour elle-même ou pour une ou plusieurs personnes ou de sièges au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de la société. »

(1) Contrôlée par Natixis Global Asset Management L.P.

(2) Sur la base d'un capital composé à cette date, de 10 131 747 actions représentant 10 716 858 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(3) Cf. D&I 209C1144 du 27 août 2009.